

## Infos Retraités

### Après le 3 juin, nouvelle mobilisation des retraité(e)s le 30 septembre

Situation peu ordinaire, l'Europe est au bord de la déflation et de la récession ; pour l'éviter, le président de la BCE, Mario Draghi, a annoncé des mesures exceptionnelles dans le domaine monétaire, en précisant que celles-ci ne pourraient suffire sans une inflexion des politiques budgétaires. Cependant, Berlin et Paris déclarent encore maintenir le cap, entraînant une stagnation économique en Europe. Situation peu ordinaire en France, où d'une part le Président de la République est au plus bas dans les sondages et sa majorité atomisée, d'autre part le chômage s'amplifie, la croissance n'est pas au rendez-vous, l'amélioration du pouvoir d'achat non plus, à cause d'une politique de l'offre et la volonté d'appliquer le « pacte de responsabilité » et de réduire les dépenses publiques.

Cette situation suscite du désarroi, des inquiétudes et de la défiance. Nous devons poursuivre le combat contre les mesures que subit chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne, pour faire face :

- aux augmentations d'impôt pour un certain nombre de retraités victimes de la suppression de la demi part supplémentaire aux veuves ayant élevé seules des enfants ou à la brutale fiscalisation du supplément de 10% pour les retraité(e)s ayant eu trois enfants et plus.
- à la non revalorisation des pensions (loi de janvier 2014 qui a repoussé la date du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> Octobre 2014, puis la décision du gel des pensions jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015).

Le gouvernement avait promis de faire un geste pour les pensions inférieures à 1.200 €. Michel Sapin le 10 Septembre déclarait « *les mécanismes de la revalorisation des pensions s'appliqueront comme prévu y compris aux retraites inférieures à 1.200 €...* ». Le 16 septembre, le premier ministre vient de faire connaître ses décisions : le minimum vieillesse passera de 792 à 800 € ; les retraités percevant moins de 1.200 € recevront **une prime exceptionnelle de 40 € !** Ces annonces ne sont évidemment pas à la mesure des besoins et de la dégradation du niveau de vie des retraités et par ailleurs l'ensemble des pensions reste bloqué jusqu'en 2015. Les dépenses contraintes progressent (plus 4% pour le gaz), et la décision de réduire de 2 milliards supplémentaires les dépenses publiques va toucher durement les services publics et le système de santé entraînant des répercussions importantes sur le niveau de vie des retraités.

**Mobilisons-nous pour nos revendications le 30 septembre :**

- contre le gel des pensions ; pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraité(e)s ; pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier ;
- pour une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement basée sur une solidarité intergénérationnelle ;
- pour le développement et le renforcement des services publics de qualité (santé, transports, culture...).

Robert Jacquin

### RASSEMBLEMENT RÉGIONAL

Mardi 30 septembre devant la préfecture de Région

5 rue Leblanc M<sup>o</sup> Balard - Rassemblement sous la sphère FSU-Île de France

## Sorties Conférences Rencontres

### Mardi 7 Octobre

#### Guerre de 1914 Le front de la Somme

Visite guidée de l'Historial de Peronne (7€), le site mémorial canadien-terre-neuvien de Beaumont Hamel (gratuit)

**RV 9h30** Parking devant l'Historial de Péronne

Déplacement par co-voiturage. Prévoir 2 heures de trajet ; Autoroute A1, Sortie 13 (Péronne-St Quentin)

Repas au restaurant 19€ boisson comprise (réservation groupe)

Après-midi déplacement en voiture vers Beaumont-Hamel, visite à 15h

Pour finir : soit retour vers Paris par l'autoroute, soit détour par le site de Tiepval (visite libre et gratuite)

Inscription :

**Anne-Marie JACQUIN 06.70.21.36.63**

**Claude SMADJA : 06.12.53.24.08**

*claudesmadja@club-internet.fr*

### Mardi 14 Octobre

#### La France et l'Europe aujourd'hui et demain, du pacte de responsabilité aux perspectives européennes.

**10h** Bourse du travail 3 rue du Château d'eau  
Salle Eugène Pottier

Conférence-Débat par nos camarades Jean-Pierre Brovelli et Gilbert Ricard.

### Jeudi 6 Novembre

#### Cadrams solaires et autres curiosités murales de Paris

**RV 10h** Sortie du M° Cité

Par notre camarade Georges Feterman

Inscription :

**Claude SMADJA : 06.12.53.24.08**

*claudesmadja@club-internet.fr*

### En prévision

#### décembre

Henri Barbusse et la guerre de 14 (*association des mais d'Henri Barbusse*)

#### janvier

Musée de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort (Marie-France Heilbronner)

#### février

Musée Rodin (*Roland Lescale*)

conférence : le grand bon en arrière (*Serge Halimi*) ?

#### mars

Balade dans le nord du 14ème (cimetière Montparnasse, catacombes,...)

(*Jean-Louis Lacaze et Dominique Thoirain*)

#### avril

Musée de l'Hôpital de Ville-Evrard (*Martine Gèze*)

#### mai

Troyes, la vieille ville, la cathédrale, le musée (*Roland Lescale*)

La ville médiévale de Provins

(*Lilya Rajchman et Françoise Dalous*)

#### Juin

Voyage de 2-3 jours en Normandie

(*Annette et Daniel Krakowski*)

Pour vous tenir informés de l'actualité syndicale parisienne, consultez régulièrement le site :

<http://www.paris.snes.edu/>



Nos camarades publient Vincent Silveira

<http://raconterlavie.fr/recits/>

## Résultats du vote du S1 Retraités

CA Nationale							
Syndiqués	VOTES	b	Exp	UA	EE	URIS	Ém
460 (-4)	<b>303</b> (-18)	14 (+6)	289 (-24)	<b>258</b> (-24)	<b>21</b> (=)	<b>1</b> (+1)	<b>8</b> (-1)
	<b>65,9%</b> (-3,4%)		95,4% (-2,1)	<b>89,3%</b> (-0,8)	<b>7,3%</b> (+0,6)	<b>0,7%</b> (+0,4)	<b>2,8%</b> (-0,1)
Secrétariat Catégorie Retraités							
(x) = variation avec vote 2012			Exp	Cahouet	Coiffière	Lefebvre	Schimmer
			288 (-29)	<b>288</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
				88,5%	7,3%	1,0%	3,1%

Les discussions sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement commencent le 9 septembre à l'assemblée nationale, faisant suite à la réunion en juillet dernier à la commission des affaires sociales.

La FSU s'est félicitée de l'annonce d'une loi d'orientation et de programmation qui embrasse toutes les dimensions de la prise en compte de l'avancée en âge.

A l'entrée de la concertation en septembre 2013, elle regrettait néanmoins le manque d'ambition et le manque de visibilité globale de la réforme. Depuis, le projet s'est appauvri puisque le deuxième volet relatif à la prise en charge en établissement n'est plus programmé alors qu'il y a une impérieuse nécessité de réviser les tarifs des EHPAD et de diminuer le reste à charge des intéressés et de leurs familles.

La FSU rappelle que les réponses que doit apporter la loi doivent s'inscrire dans le cadre d'une prise en charge publique et solidaire, ce qui pose nécessairement la question des ressources affectées au financement de notre système de protection sociale, mais aussi celle des moyens consacrés au développement des services publics.

Notre pays doit consacrer une part plus importante de ses richesses à l'accompagnement des personnes âgées. Ce n'est malheureusement pas le cas. Nombre d'associations s'alarment de l'insuffisance des financements. La FSU dénonce l'annonce de Laurence Rossignol sur le report à la mi-2015 de la mise en œuvre effective des mesures votées, alors qu'elle était prévue au 1er janvier 2015. De ce fait, la CASA, prélevée depuis 2013 sur les retraité-e-s imposables sera détournée de son premier objectif. C'est une situation fort préjudiciable pour les personnes âgées dont la situation connaît de fortes dégradations. Les mesures prévues – même limitées – sont attendues depuis trop longtemps.

La FSU demande instamment que les organisations syndicales représentatives des retraité-e-s participent aux décisions qui concernent retraité-e-s et personnes âgées. Elle s'est ainsi félicitée par exemple de l'augmentation même trop modeste de

l'APA, comme de l'institution du droit au répit.

L'offre de logement doit être plus diversifiée, augmentée, accessible financièrement.

Il faut une politique plus volontariste en matière de rénovation et de construction de structures publiques adaptées et adaptables. Une politique nationale doit être engagée pour lutter contre les inégalités territoriales (tarification, structures diverses d'accueil...) et le mal-logement dont beaucoup de personnes âgées sont aujourd'hui victimes. Compte tenu de l'insuffisance de construction de logements sociaux et du détricotage de la loi ALUR, la situation est préoccupante.

Le développement des géron-technologies doit notamment être pensé dans le cadre de financements solidaires qui garantissent un égal accès de tous ceux qui en ont besoin.

Pour faciliter la mobilité des personnes en perte d'autonomie, il faut améliorer l'accès aux transports publics (horaires, coûts) et mieux adapter ces derniers, en lien avec la problématique des personnes en situation de handicap. Vu la diversité des opérateurs dans ce domaine, il y a besoin de coordonner les politiques d'aménagement et d'adaptation.

La prise en charge de la perte d'autonomie ne peut décemment pas reposer sur des personnels précaires en quête d'insertion. Il faut faire preuve d'ambition à la fois pour les jeunes et pour les personnes âgées dépendantes et assurer aux personnels une qualification, une formation initiale et continue et un statut. Les formations existent déjà. Il convient de développer et de revaloriser ces filières.

La FSU rappelle sa proposition que la compensation de la perte d'autonomie se fasse dans le cadre du service public avec des personnels plus nombreux, bien formés, qualifiés, reconnus, protégés par un statut (fonction publique territoriale par exemple).

La FSU entend intervenir dans le débat pour obtenir qu'une loi conforme aux attentes soit mise en œuvre dans les meilleurs délais.

# Calendrier

**Mardi 30 septembre**  
**Rassemblement**  
**Régional**  
**14h30**  
**Préfecture de région**

**Mardi 7 octobre**  
**9h30**  
**La Guerre de 14**  
**Front de la Somme**

15 - 16 octobre  
«Journées d'automne »

**Mardi 14 octobre**  
**10h**  
**Conférence**  
**La France et l'Europe,**  
**aujourd'hui et demain**

**04 - 05 novembre**  
**Collectif d'animation**

**Jeudi 6 novembre**  
**10h**  
**Cadrans solaires...**  
**à Paris**



<http://paris.snes.edu/>

## **Non Monsieur le Premier ministre, les pensions ne sont pas des variables d'ajustement !**

Après les mobilisations des retraités le 3 juin dernier, le gouvernement avait annoncé un « geste » pour les pensions inférieures à 1.200€, les autres étant gelées jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le premier ministre après bien des incertitudes et annonces contradictoires - vient de faire connaître ses décisions :

- Revalorisation du minimum vieillesse qui passera de 792 € à 800 € (+1%)

- prime exceptionnelle pour les 6 millions et demi de retraités percevant moins de 1 200 € mensuels.

Ces décisions ne sont pas à la hauteur des attentes et de la dégradation du niveau de vie des retraités.

La prime exceptionnelle de 40 € (3,3 € mensuels sur un an !) ne sera versée qu'une fois.

C'est bien l'ensemble des pensions qui sera bloqué jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Ce n'est pas supportable alors que les dépenses contraintes continuent de progresser, que la fiscalité nationale et locale s'alourdit pour une grande majorité de retraités.

La réduction des dépenses publiques a des répercussions souvent dramatiques en matière de santé, de transport, de culture...Les politiques d'austérité provoquent des situations sociales intolérables.

La FSU rappelle que les pensions ne sont pas des variables d'ajustement et ne relèvent pas non plus de la charité.

Les retraités sont des salariés et leur pension est un salaire continué, fondé sur la qualification du salarié et sur ses années de cotisations.

La FSU demande que les pensions soient à nouveau indexées sur les salaires pour rétablir la cohérence entre salariés actifs et salariés retraités. Dans l'immédiat, elle demande l'augmentation du pouvoir d'achat de tous, actifs et retraités.

Avec huit organisations de retraités, la FSU les appelle à se mobiliser le 30 septembre prochain afin d'exiger du gouvernement d'autres mesures pour répondre aux baisses de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités et rappeler ses revendications sur la loi vieillissement et la défense des services publics de proximité.

*Communiqué de la Section Fédérale des Retraités FSU*

*Vendredi 19 septembre 2014*